

DELIBERATION

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 8 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
L'an deux mil vingt-six, le huit juin
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Denis PRAT, 1^{er} adjoint.

Présents : 9

Pouvoirs : 2

Votants : 11

Date de la convocation : 2 juin 2026

Présents : Jean-Denis PRAT, Vanessa COLLATTI, Jean-Marc ALBERT, Danièle PIGEAUT, Marc ARCHIMBAUD, Jean-Jacques MEISSIMILLY, Jean-Marie REYNIER, Sophie BLANC, Lila VAN SCHRICK.

Absents : Christian BLANC (pouvoir à Jean-Denis PRAT), Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER)

Secrétaire : Vanessa COLLATTI

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2025

Monsieur le 1^{er} adjoint rappelle la délibération du 9 Mars 2026, il propose de la modifier comme suit :

Les résultats de cet exercice laissent apparaître, pour les budgets suivants :

M57 - BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE :

- Un excédent de Fonctionnement 551.579,64€
- Un déficit d'investissement de 73.974,50 €
- Un déficit des restes à réaliser de 120.141,00€

M49 - EAU

- Un excédent de Fonctionnement de 168.170,06€
- Un excédent d'investissement de 97.060,99 €
- Les restes à réaliser sont de 0,00 € en recettes et en dépenses

Monsieur le 1^{er} adjoint demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'affectation des résultats de fonctionnement des deux budgets.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter :

Pour le Budget M 57 : Commune

L'excédent de Fonctionnement de l'exercice 2025 de 551.579,64€ est affecté :

- Au compte 002 de la section de fonctionnement de l'exercice 2026 pour un montant de 151.579,64€.
- Au compte 1068 de la section d'investissement de l'exercice 2026 pour un montant de 400.000,00€ pour couvrir le déficit de l'année 2025, et les futurs besoins de financement de la section d'Investissement.

Le déficit d'investissement de l'exercice 2025 de 73.974,50 € est affecté au compte 001 de la section d'investissement de l'exercice 2026.

Pour le Budget M49 : Eau

L'excédent de Fonctionnement de l'exercice 2025 de 168.170,06€ est affecté :

- Au compte 002 de la section de fonctionnement de l'exercice 2026 pour un montant de 68.170,06€.
- Au compte 1068 de la section d'investissement de l'exercice 2026 pour un montant de 100.000,00€ pour les futurs besoins de financement de la section d'Investissement.

L'excédent d'investissement de l'exercice 2025 de 97.060,99 € est affecté au compte 002 de la section d'investissement de l'exercice 2026.

Pour extrait conforme.

Pour le Maire empêché, le 1^{er} adjoint
Jean-Denis PRAT.